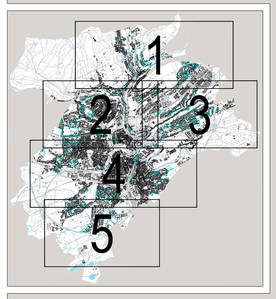

Légende PAP QE

PAP QE des zones d'habitation

- [HAB-1] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1a] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1c] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1d] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1e] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1f] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1h(sup)] PAP QE de la zone d'habitation 1
- [HAB-1i] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1k] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1l] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1m] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1n] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1o] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1p] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1q] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1r] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1s] PAP QE de la zone d'habitation 2
- [HAB-1t] PAP QE de la zone d'habitation 2

PAP QE des zones mixtes

- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv(sup)] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale
- [MIX-cv] PAP QE de la zone mixte urbaine centrale

PAP QE du plateau Kirchberg

- [MIX-KE] PAP QE «Kirchberg Européen»
- [MIX-KN] PAP QE «Kirchberg Grünewald Nord»
- [MIX-KS] PAP QE «Kirchberg Grünewald Sud»
- [MIX-KW] PAP QE «Kirchberg Pierre»

PAP approuvé et en procédure

- [AP] PAP approuvé
- [PP] PAP en procédure

PAP QE des secteurs protégés

- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé des quartiers Bâtiet et Hollerich»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé de Causerie»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du quartier de la Gare»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du Grund, de Pulvermuhl et du prolongement du Pfaffenthal»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du quartier de Limpertsberg»
- [SPR-ens] PAP QE des sites, monuments et éléments du petit patrimoine
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du Parc»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du plateau Bourbon»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du boulevard de la Pétrusse et ses alentours»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé du Pfaffenthal»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé de la Ville Haute»
- [SPR-ap] PAP QE «secteur protégé de la Vieille Ville»
- [SPR-ens] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles»
- [SPR-ens-ve] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles, rue Adolphe Fischer»
- [SPR-ens-ve] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles - Cité Ernest Hemardinquer»
- [SPR-ens-ve] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles, Cottage de Gasperich»
- [SPR-ens-ve] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles, Quartier Hamm»
- [SPR-ens-ve] PAP QE «secteur protégé des Ensembles Sensibles, Route d'Arlon»
- Immeubles pour lesquels une démolition et des nouvelles constructions principales peuvent être admises
- Immeubles pour lesquels une adaptation par surélévation peut être admise

PAP QE des zones d'activités économiques communales type 1

- [ECO-c] PAP QE des zones d'activités économiques communales type 1
- [ECO-c] PAP QE des zones spéciale d'activités économiques artisanales
- [AERO] PAP QE de la zone d'aéroport
- [AERO] PAP QE de la zone d'aéroport
- [BEP] PAP QE des zones de bâtiments et d'équipements publics
- [BEP] PAP QE des zones de bâtiments et d'équipements publics
- [CARE] PAP QE des zones de gares ferroviaires, de tram et routières
- [CARE] PAP QE des zones de gares ferroviaires, de tram et routières
- [SEC] PAP QE des zones de sports et de loisirs
- [SEC] PAP QE des zones de sports et de loisirs
- [JAR-pf] PAP QE des zones de jardins familiaux et de cités jardinières
- [JAR-pf] PAP QE de la zone de jardins familiaux et de cités jardinières
- [JAR-pf] PAP QE de la zone spéciale de cités jardinières et jardins communautaires

Modification ponctuelle	Date d'approbation par le Ministre de l'Intérieur	Date d'adoption par le Conseil Communal
N° 02	le 14 février 2020	le 16 décembre 2019
N° 01	Accord Ministre Intérieur pour procédure abrégée du 7 juin 2019	le 5 juillet 2018

Date d'approbation par le Ministre de l'Intérieur: le 5 octobre 2017
Date d'adoption par le Conseil Communal: le 29 avril 2017

Fond de plan: Ville de Luxembourg, Service de la Topographie et de la Géomatique
"L' Carte topographique 1:5.000 2013 actualisé 14.09.2015

ADMINISTRATION DE L'ARCHITECTE

SERVICE DE L'URBANISME ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

VILLE DE LUXEMBOURG

ZEYEN BAUMANN

Plan d'Aménagement Particulier "Quartiers Existants"

Plan de Repérage des PAP QE 2 - Centre Ouest

Date : **le 14 février 2020**

Echelle : 1/2500

Plan n° : **PAP QE 2 - Centre Ouest**
Partie graphique - version coordonnée

2/2
5

Place Auguste Laurent
Lycée de Garçons
Ecole
Rue Henri VII
Rue Antoine Zinnen
Avenue Pasteur
Rue Alfred de Musset
Rue Jean l'Aveugle
Rue Nic. Klopp
Allée Scheffer
Glacis
Cimetière Notre-Dame
Allée des Rossignols et des Bruyères
Allée de l'Union
Centre de Langues
Rue Nicolas Adames
Ponts et Chaussées
Fondation Pescatore
Lycée Robert Schuman
Grand Théâtre
Boulevard Emmanuel Servais
Boulevard Paul Eyschen
Boulevard Robert Schuman
Rond-Point Robert Schuman
Rue des Glacis
Avenue de la Porte-Neuve
Boulevard Prince Henri
Rue Jean-Pierre Koltz
Rue Willy Goergen
Ville - VILLE - HAUTE
Croix-Rouge
Musée Villa Vauban
Square de New York
Place de l'Etoile
Rue J.-P. Probst
Boulevard de la Pétrusse
Rue de la Chapelle
Boulevard Joseph II
Avenue Emile Reuter
Boulevard Royal
Place des Bains
Rue des Bains
Rue Beaumont
Avenue Amélie
Avenue de la Chiers-Neuve
Rue des Capucins
Théâtre des Capucins
Grand - Rue
Rue de la Poste
Cercle - Cité
Place d'Armes
Rue Jean - Pierre Brasseur
Rue Nicolas Welter
Place Winston Churchill
Allée Marconi
Rue Jean Bertholet
Parc de la Ville
Villa Louvigny
Jeux
Avenue Monterey
Rue Philippe II
Postes
Place Emile Hamilius
Rue Beck
Rue Aldringen
Rue Louvigny
Rue Glesener
Boulevard F. D. Roosevelt
Place de Bruxelles
Parc Edmond Klein
Synagogue
Boulevard Joseph II
Boulevard Grande - Duchesse Charlotte
Rue Pierre d'Aspelt
Rue du Fort Rheinsheim
Rue de Namur
Rue Albert 1er
Rue de Crécy
Avenue Guillaume
Ponts et Chaussées
Convict Episcopal
Avenue Marie - Thérèse
Rue Paul Sibenaler
Rue de la Semois
Résidence G.-D. Joséphine Charlotte
Rue des Jardiniers
Rue Adolphe
Rue C.M. Spoo
Rue Goethe
Boulevard de la Pétrusse
Vallée de la Pétrusse
Vallée de la Peschbach
Rue Wenceslas 1er
Rue Wenceslas 1er
Rue Wenceslas 1er